

# VISON infos



Bulletin d'information du plan national de restauration du Vison d'Europe - Novembre 2002 - n°2



Vison d'Europe

Ce second numéro de VISON infos présente les principales actions engagées dans le cadre du plan national de restauration du Vison d'Europe ainsi que les résultats préliminaires. Trois volets du plan sont concernés : les programmes de recherche visant à mieux cerner la régression de l'espèce ainsi que ses causes, la lutte contre les facteurs de déclin pressentis et les actions visant à assurer la protection et la restauration des habitats.

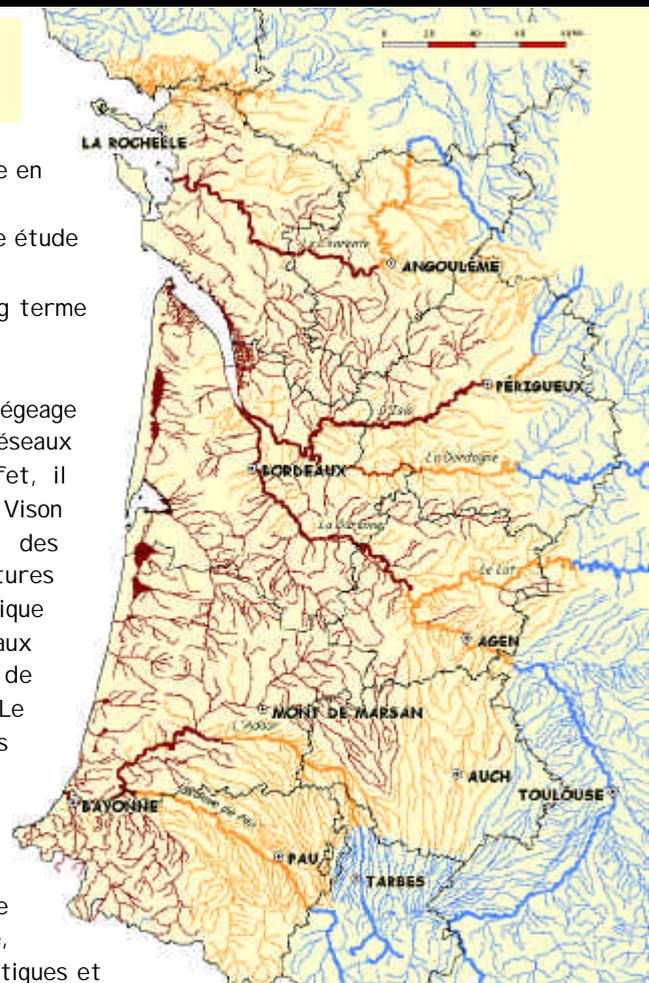
## Le suivi de la répartition du Vison d'Europe

L'étude de la répartition du Vison d'Europe a été reprise en 2000 afin :

- ✓ d'affiner et d'actualiser les données de la précédente étude (1991-1997) (voir VISON infos n°1),
- ✓ d'apprécier l'évolution de la répartition et à plus long terme l'efficacité des actions mises en œuvre.

Cette étude est basée sur des campagnes de piégeage standardisées réalisées sur l'ensemble des réseaux hydrographiques du Sud-Ouest de la France. En effet, il n'existe aucun indice de présence caractéristique du Vison d'Europe qui permettrait l'identification indirecte des individus. L'inventaire est complété par les captures enregistrées dans le cadre du contrôle du Vison d'Amérique (voir page 2) et par la validation de données d'animaux trouvés morts ou capturés accidentellement, lors de campagnes de régulation de nuisibles par exemple. Le piégeage et le recueil des informations sont réalisés grâce au réseau « Vison d'Europe », composé de personnes spécialement formées.

Le suivi est effectué dans neuf départements du périmètre d'action prioritaire du plan national de restauration : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées. Les sessions de piégeage ont lieu de septembre à mars afin d'exclure les périodes de mise-bas et d'allaitement des jeunes. Le réseau hydrographique a été découpé en tronçons de 20 à 30 kilomètres de cours d'eau sur lesquels sont réalisées trois campagnes avec 10 pièges-cages pendant 10 nuits consécutives.



Les résultats combinés des deux inventaires (1991-2002) ont permis d'établir une carte précise des cours d'eau sur lesquels la présence du Vison d'Europe a été confirmée (en marron) et des cours d'eau potentiellement occupés par l'espèce (en orange).

Chaque Vison d'Europe capturé fait l'objet le jour même d'un examen clinique complet et d'un prélèvement sanguin, sous anesthésie. Il est marqué individuellement avec un transpondeur sous-cutané, puis relâché sur son lieu de capture.

Les 430 campagnes de piégeage réalisées au cours des sessions 2000-2001 et 2001-2002 ont permis 99 captures de visons d'Europe auxquelles s'ajoutent 72 données complémentaires en dehors du piégeage spécifique, signalées par le réseau. Ces 171 données correspondent à 102 individus, 32 visons ayant fait l'objet d'une à 10 recaptures.



Capture d'un Vison d'Europe

Les premières tendances évolutives par rapport à la dernière décennie semblent confirmer la poursuite du déclin de l'espèce, notamment au cœur de son aire de répartition, sur les parties amont de la rivière Eyre ainsi que sur les principaux affluents rive droite de la Midouze. Ce constat souligne une fois encore l'urgence de la mise en oeuvre effective des différentes actions de conservation prévues par le plan.

### Le développement du Vison d'Amérique en France

L'aire de répartition originelle du Vison d'Amérique (*Mustela vison*) est limitée à l'Amérique du Nord, à l'exception du Mexique, du Texas et de la Floride ainsi que des terres situées au nord du cercle polaire arctique.

Les premières tentatives d'élevage pelletier de ce mustélide ont été

entreprises aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle pour se développer dans de nombreuses régions du monde.



Annnonce commerciale en 1929

En France, les premiers élevages ont fait leur apparition à la fin de l'année 1926 en Haute-Savoie au sein de grandes renardières, qui bénéficiaient de l'expérience et de la logistique nécessaire à l'élevage du renard argenté

L'élevage du Vison d'Amérique n'a pris de véritable essor qu'au cours des années cinquante et surtout soixante, avec le développement de grandes visonnières comptant parfois plusieurs dizaine de milliers de femelles reproductrices.

Des animaux se sont parfois échappés des fermes d'élevage et se sont acclimatés dans les milieux naturels. Des populations se sont ainsi développées dans plusieurs régions.

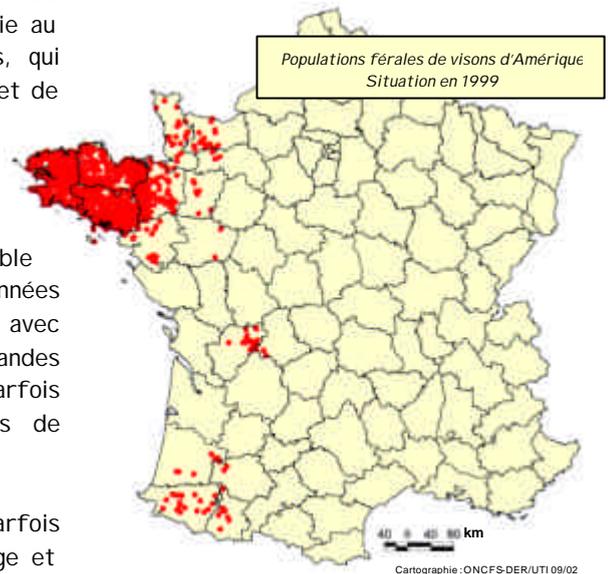
Une récente enquête réalisée auprès de différents partenaires a permis de dresser une carte de l'état de la colonisation du Vison d'Amérique.



Visons d'Amérique échappés après une forte tempête

Actuellement, trois populations férales<sup>1</sup> sont identifiées en France :

- ✓ la première a fait souche en Bretagne et continue son expansion vers la Normandie (Manche, Calvados et Orne) et les Pays-de-la-Loire (Mayenne et Loire-Atlantique),
- ✓ la seconde est localisée dans le nord du département de la Charente,
- ✓ la troisième occupe plusieurs secteurs du réseau hydrographique de l'Adour, dans les départements des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Landes. Elle se trouve actuellement en contact avec le dernier noyau de Vison d'Europe.



Populations férales de visons d'Amérique Situation en 1999

Cartographie : ONCFS-DER/UTI 09/02

### Le contrôle du Vison d'Amérique : un programme expérimental dans le sud des Landes

Le Vison d'Amérique constitue une réelle menace pour le Vison d'Europe. Dans le département des Landes, sa progression est très rapide et il menace maintenant directement le cœur de l'aire de répartition du Vison d'Europe.

Sa présence n'est pas souhaitable car il occupe la même niche

<sup>1</sup> féral : retourné à l'état sauvage

### Une espèce qui colonise

- Un Vison d'Amérique mâle de plus de 2kg a été victime de collision routière au début du mois de mars 2002, sur la commune de Marmande au nord-ouest du département du Lot-et-Garonne.
- Un autre mâle de 1,5kg a été capturé à la même époque dans un piège à ragondin sur la commune de Champagne-et-Fontaine au nord-ouest du département de la Dordogne.

écologique que le Vison d'Europe et il contribue, de façon directe et indirecte, à sa régression : confusion possible entre les deux espèces lors des opérations de contrôle des populations, compétition interspécifique, rôle dans la diffusion de la maladie aléoutienne (voir page 4).

Le programme mis en place en septembre 2001 a pour objectif d'expérimenter la mise en œuvre du contrôle de l'espèce américaine sur un territoire géographique limité.



Vison d'Amérique piégé

La zone de contrôle a été établie sur l'Adour et ses affluents en rive droite, afin de stopper la progression du Vison d'Amérique vers le nord et de préserver les derniers refuges de visons d'Europe.

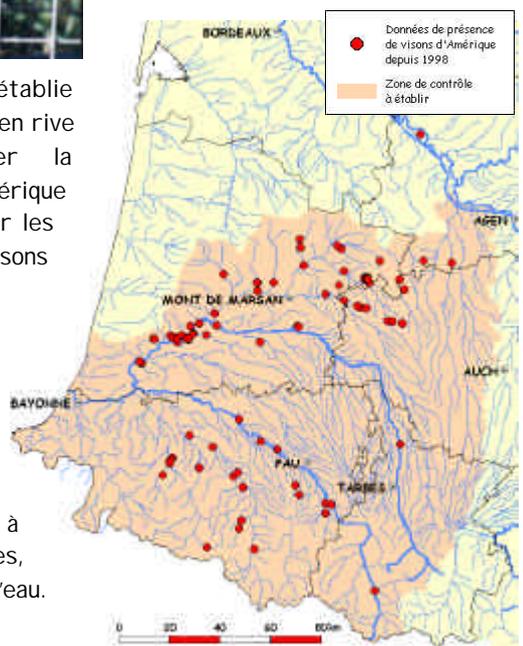
Des campagnes de piégeage spécifiques ont été réalisées par un réseau de piégeurs spécialement formés et encadrés, à raison de trois campagnes, à trois périodes différentes, sur environ 10 km de cours d'eau.

Le contrôle de la population est assuré par la stérilisation chirurgicale des individus capturés, à l'aide de techniques laissant les testicules et les ovaires en place. Les animaux font l'objet d'un dépistage de la maladie aléoutienne et ceux qui sont positifs sont euthanasiés. Les autres sont stérilisés, marqués individuellement à l'aide d'un transpondeur et relâchés sur leur lieu de capture.

Les comportements territorial et sexuel des animaux étant conservés, leur maintien sur le site limite l'installation de nouveaux individus. Par ailleurs, le marquage et les recaptures permettent d'estimer la population, de suivre son évolution et d'évaluer l'efficacité de la méthode utilisée.

Au cours de l'hiver 2001-2002, 135 campagnes de piégeage ont permis la capture de 18 visons américains. Quatorze autres animaux capturés en dehors du piégeage spécifique ont été récupérés par le réseau. Vingt deux individus (11 femelles et 11 mâles) ont été stérilisés et relâchés, les autres ont été détruits.

Le bilan de cette expérimentation est donc positif : il confirme l'intérêt des piégeurs du département ainsi que leur efficacité sur le terrain.



Il semble désormais urgent d'étendre la lutte à l'ensemble du sud-ouest du pays, afin d'éradiquer le Vison d'Amérique de cette région dans les années à venir.

### Un bilan sanitaire de la population de Vison d'Europe

Les conséquences d'une pathologie font partie des hypothèses pouvant expliquer la régression du Vison d'Europe. En réduisant les effectifs des populations, elles pourraient être un facteur de déclin supplémentaire, susceptible d'expliquer l'accélération brutale de la régression de l'espèce.



Prélèvement sanguin sur un Vison d'Europe

Un bilan sanitaire de la population de Vison d'Europe est donc réalisé à partir de deux sources de données :

✓ Sur les animaux vivants, sont effectués un examen médical complet et le recueil d'indices morphométriques. Un prélèvement sanguin permet un dépistage sérologique systématique des pathologies les plus sévères des carnivores. Ces manipulations sont étendues à l'ensemble des petits carnivores sauvages (Vison d'Amérique, Putois, Martre, Fouine, Genette) de manière à faire des études comparatives et de mieux cerner le volet épidémiologique des pathologies.

✓ Sur les animaux retrouvés morts, est réalisée une autopsie détaillée afin d'établir les causes directes de la mort des animaux et de faire un bilan sanitaire le plus exhaustif possible.

## ➤ La maladie aléoutienne du Vison d'Amérique : un virus bien présent

L'hypothèse la plus souvent émise est qu'avec le Vison d'Amérique aurait été introduit un agent infectieux, et plus particulièrement le virus de la maladie aléoutienne, dont les caractéristiques et les symptômes pourraient avoir une influence sur les populations de visons d'Europe déjà fragilisées.

Les analyses sérologiques ont donc porté en priorité sur le dépistage de cette maladie. Le diagnostic sérologique comprend deux étapes : une recherche des anticorps pour mettre en évidence le contact avec le virus, puis, sur les sérums positifs, un dosage des gammaglobulines, un taux de gammaglobulines supérieur à 20% caractérisant une évolution pathologique de la maladie.

Les premiers résultats, portant sur 420 individus de six espèces, montrent que le virus est présent chez toutes les espèces testées. La prévalence<sup>2</sup> est assez élevée : 23% chez les visons d'Amérique, 12% chez les visons d'Europe et 11 % chez les putois. Par ailleurs une proportion non négligeable de visons d'Europe et d'Amérique positifs présente une hypergammaglobulinémie qui confirme la pathogénicité des souches.

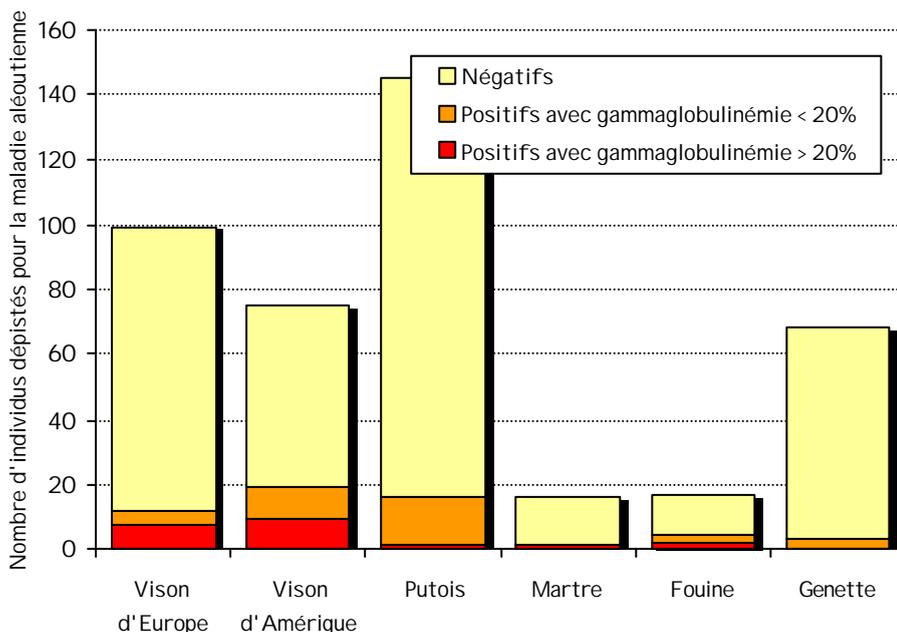
### La maladie aléoutienne du Vison d'Amérique

Cette pathologie virale contagieuse est connue pour sévir dans les élevages de visons d'Amérique. Elle fut reconnue comme « entité morbide définie » en 1956 par Hartsough et Gorham qui la signalent dans les élevages d'Amérique du Nord et de Scandinavie sous le nom de « Aleutian Disease in Mink ». Elle fut observée dans d'autres pays de façon progressive. En France, Guillon et Reculard citent des premiers cas reconnus en 1967.

Le parvovirus responsable est très résistant dans le milieu extérieur et se transmet par l'intermédiaire de l'urine, des excréments, de la salive,...

Les manifestations cliniques apparaissent un à deux mois après l'infection et la symptomatologie est peu spécifique. La gravité dépend essentiellement de la souche de virus en cause et du génotype de l'animal infecté. L'évolution de la maladie est relativement longue. Les premiers signes sont le plus souvent un amaigrissement progressif des animaux, une déshydratation, de l'anémie et, plus rarement, l'apparition de syndromes hémorragiques. L'infection est aussi à l'origine d'une baisse de fertilité et d'avortements spontanés.

L'attention de l'éleveur est généralement attirée par une baisse de productivité de son élevage. Dans les élevages où la maladie sévit sous forme peu grave, le nombre de nouveau-nés paraît normal mais la mortalité avant l'âge de six semaines est très légèrement augmentée. Lors des épisodes plus aigus, la mortalité et la mortalité au cours des premières semaines peuvent approcher 100% de l'effectif des jeunes.



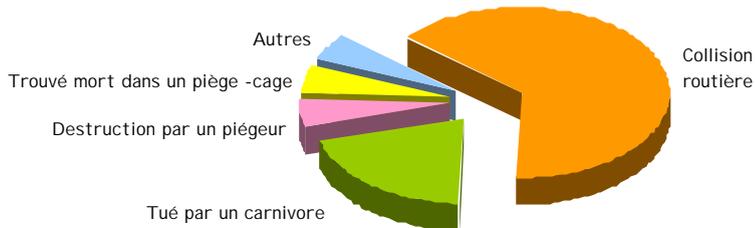
Des individus positifs sont observés dans les sept départements de l'aire de présence du Vison d'Europe, témoignant de la large diffusion géographique du virus, ce qui laisse supposer que la transmission par le Vison d'Amérique est déjà ancienne.

Des analyses complémentaires et combinées avec l'ensemble des données recueillies et la consultation de scientifiques étrangers experts de la maladie devraient permettre d'évaluer plus précisément le niveau d'implication du virus dans la régression du Vison d'Europe.

<sup>2</sup> prévalence : rapport du nombre de cas à l'effectif d'une population donnée

## ➤ Les visons d'Europe victimes des collisions routières et des chiens

Les causes de la mort de 59 visons d'Europe recueillis depuis 1989 ont été analysées. Si ces résultats sont insuffisants pour avoir une idée précise des causes directes de mortalité au niveau de l'ensemble de la population (biais d'échantillonnage notamment, les spécimens étant trouvés le plus souvent le long de routes), ils permettent néanmoins de souligner l'importance des facteurs anthropiques. Ainsi, deux animaux sur trois ont été victimes d'une collision routière, et un vison sur cinq a été tué par un autre carnivore. Dans ce dernier cas, les circonstances de la découverte indiquent qu'il s'agissait bien souvent d'un chien.



### Des routes particulièrement meurtrières

- En trois ans, quatre visons d'Europe ont été victimes de collision routière au même endroit, sur la commune de Bruges (33), avenue des quatre ponts.
- Depuis mars 2001, trois visons d'Europe ont été victimes de collision routière sur la D 255 traversant les marais de Braud-et-Saint-Louis (33).

## Recommandations pour l'aménagement et la gestion des habitats du Vison d'Europe



Il paraissait indispensable que les gestionnaires des milieux naturels puissent disposer de recommandations techniques qui leur permettent de mettre en oeuvre les actions de conservation essentielles pour le maintien du Vison d'Europe. Une brochure technique, basée sur les acquis des études récentes, a été rédigée par un groupe de travail. Elle a été validée à la suite de la consultation des partenaires du plan ainsi que des différentes catégories d'utilisateurs des milieux naturels.

Quatre thèmes sont abordés :

- ✓ la protection et la restauration des zones humides,
- ✓ l'aménagement et l'entretien des cours d'eau,
- ✓ l'aménagement des infrastructures de transport,
- ✓ la régulation des animaux classés nuisibles.

Ce document sera très largement diffusé au cours du premier trimestre 2003 auprès de l'ensemble des organismes qui interviennent dans la gestion des habitats du Vison d'Europe.

### Des trous pour sauver les visons

En période estivale, des femelles de Vison d'Europe allaitantes sont régulièrement capturées dans des pièges-cages destinés à la lutte contre le Ragondin et le Rat musqué, compromettant alors la survie de la portée. La réalisation d'un trou de 5x5 cm dans la paroi des pièges, permettant aux visons de s'échapper, a été expérimentée grâce à la contribution des groupements de piègeurs (Association des piègeurs agréés de Charente et Fédérations départementales des groupements de défense contre les ennemis des cultures de Charente, Dordogne et Gironde). Le suivi effectué en 2001 et 2002 a montré que ce type d'aménagement ne réduisait pas l'efficacité du piégeage, que ni les ragondins ni les rats musqués ne s'échappaient par l'orifice et qu'aucune détérioration significative n'était constatée. Des modèles de pièges-cages à trous « spécial Vison d'Europe » sont désormais disponibles chez les principaux fabricants.

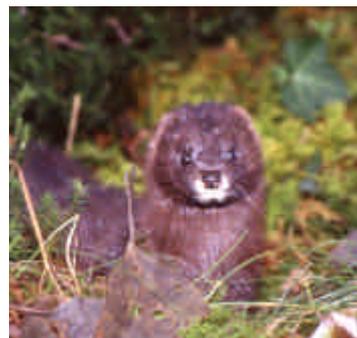


Trou dans la paroi latérale d'un piège à ragondins

## Etude de la répartition du Vison d'Europe 2000-2002

**Coordination** : Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE)

**Réseau « Vison d'Europe »** : Association Curuma, Associations des Piégeurs Agréés de Charente, de Charente-Maritime, de Dordogne, du Gers, de Lot-et-Garonne, de Gironde, et des pays de l'Adour, AI 17, Association pour la Défense de l'Environnement en Vendée, Centre de découverte de la Trave, Centre de Formation Permanent pour Adultes de Coulounieix-Chamiers, Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement du Périgord, Charente Nature, Cistude Nature, Conseils Généraux de la Dordogne, du Gers, de la Gironde et des Landes, Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Pyrénées-Atlantiques, Espaces Naturels d'Aquitaine, Fédérations Départementales des Chasseurs de Charente, de Charente-Maritime, de Dordogne, du Gers, de Gironde, des Landes, de Lot-et-Garonne, et des Pyrénées-Atlantiques Fédérations Départementales des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures de Charente, de Dordogne, et de Gironde Jalle Rivière Propre, Ligue pour la



Vison d'Europe

Protection des Oiseaux, Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels, Muséum d'Histoire Naturelle de la Rochelle, Nature Environnement 17, Piégeurs agréés des Landes, Parc National des Pyrénées, Parcs Naturels Régionaux des Landes de Gascogne et du Périgord-Limousin, Réserves Naturelles de Bruges, du Courant d'Huchet, de l'Etang Noir, de la Mazière et des Marais d'Orx, Services départementaux de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de Charente, de Charente-Maritime, de Dordogne, du Gers, de Gironde, des Landes, de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM), Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest (SEPAISO), Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement du Pays des cantons de Ribérac-Verteillac-Montagnier, Syndicat Mixte d'Etudes et Travaux pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin de l'Isle, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Tude.

**Financement** : DI REN Aquitaine

### Enquête sur le développement du Vison d'Amérique

**Coordination** : François LÉGER, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

**Sources des informations** : Associations départementales des piégeurs agréés, Conseil général des Landes, Fédérations départementales des chasseurs, GREGE, ONCFS (Direction de la Police et Direction des Etudes et de la Recherche), Directions des services vétérinaires.

### Contrôle expérimental du Vison d'Amérique

**Coordination** : GREGE

**Réseau de piégeurs et d'informateurs** : Conseil général des Landes Fédération départementale des chasseurs des Landes, Piégeurs agréés des Landes, Service départemental de l'ONCFS.

**Financement** : DI REN Aquitaine

### Bilan sanitaire de la population de visons d'Europe

**Coordination** : GREGE

**Partenaires techniques** : Ecoles Nationales Vétérinaires de Lyon et de Toulouse, GREGE, Institute for Zoo and Wildlife Research-Berlin, Laboratoire Départemental des Landes, Royal Veterinary and Agricultural University of Copenhagen, SFPEM, Universidad Autónoma de Barcelona, Université Claude Bernard, Lyon I

**Financement** : Région Aquitaine

### Brochure technique pour la gestion des habitats du Vison d'Europe

**Groupe de rédaction** : Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest, Conseil Général des Landes, GREGE, SFPEM

**Financement** : Agence de l'eau Adour-Garonne, DI REN Aquitaine, Région Aquitaine, Région Poitou-Charentes, Scetauroute.

Bulletin d'information du plan national de restauration du Vison d'Europe édité par la DI REN Aquitaine, 95, rue de la Liberté, 33073 Bordeaux cedex, Téléphone : 05 56 93 61 00

**Contact** : Karen Le Feuvre, Mission Vison d'Europe, Menjucq, 40110 Arjuzanx, Téléphone : 05 58 04 14 05

**Mél** : [vison.europe@laposte.net](mailto:vison.europe@laposte.net), **Site internet** : <http://perso.wanadoo.fr/vison.europe/>

Rédacteurs : Christine Fournier (GREGE), Pascal Fournier (GREGE), François Léger (ONCFS),

Maquette : Christine Fournier ; Photos : Pascal Fournier, FDC Morbihan, Gilles Martin, Alain Petit (FDC 24)

Toute reproduction est soumise à autorisation. Mention obligatoire : Extrait de VISON infos n°2.

Impression : iDLR Graphique, Z.I. Artigues, Av. Gay Lussac, 33370 Artigues-près-Bordeaux

ISSN 1631-2597 - Dépôt légal : Août 2001



**IMPORTANT** : En cas de capture ou de découverte d'un Vison d'Europe ou d'Amérique, vivant ou mort, merci de prévenir le plus rapidement possible le Docteur Pascal FOURNIER au 06 08 31 15 42.